

vœux

Les vœux de la Municipalité ▶ P. 14

votre service public local

Des ASVP mieux équipés ▶ P. 17

en débats

Le très haut débit, ce sera donc Orange ▶ P. 20

en actions

Inauguration de la rue des Jardins ▶ P. 24

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 173 - février 2016



Cœur de ville

Une dynamique en marche

Dossier p. 7 à 12

Pour tout savoir sur les travaux à la Maison du Conte



D'ici quelques mois la Maison du Conte va entrer dans une phase d'importants travaux de rénovation ; en effet, avec le soutien financier de la commune, du Conseil départemental, du Conseil régional et de la Direction régionale des affaires culturelles (l'État), va s'ouvrir

un vaste chantier de réaménagement du site dans sa partie donnant sur la rue Albert Thuret, ces bâtiments étant particulièrement vétustes. Cela se traduira notamment par l'agencement d'un espace administratif et l'aménagement d'une salle de répétition et de création. Pour en savoir plus sur la nature de ces travaux et leur phasage ainsi que sur les projets de la Maison du Conte, les Chevillais sont conviés à une réunion publique à l'initiative de la Municipalité. Celle-ci se déroulera en présence notamment des deux co-directrices de la Maison du Conte et de l'architecte en charge de ces travaux. ●

Réunion publique mercredi 9 mars à 19h en salle du Conseil (88, avenue du Général de Gaulle).

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°173

Directrice de la publication : Stéphanie Daumin.

Directrice de la communication : Patricia Durand.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet, Didier

Cardon, Marc Ellenberger,

Chloé Fernandes, Antoine

Ginekis, Anna Lacourège,

Émilie Marsaud, Mira,

Michaël Narradon, Coline

Petit, Philippe Stisi, Annie

Teffaine, Carolina Vargas.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

communication@ville-

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Un projet pour dynamiser
le Cœur de ville

14-15-16 Vœux

- Les vœux de la Municipalité

17 Votre service public local

- Des ASVP mieux équipés

18-19 Acteur

- Rémi Martin :
des actes plutôt que des mots

20-21 En débat

- Le très haut débit pour tous,
ce sera donc Orange

22-25 En actions

- Inauguration de la rue
des Jardins et de la rue
Hélène Boucher

- Un réveillon de Noël sous
le signe de la solidarité

- Stéphanie Daumin
1^{ère} vice-présidente du
Conseil du territoire T12

- Classes d'environnement :
premier départ, premières
découvertes

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes Culture

- Théâtre : *Du rêve que fut
ma vie*, correspondances
pour un cauchemar

- Les sciences des livres :
questions de climat

- Un samedi qui conte :
un atelier, deux spectacles
et un bar à sons
Livres et vous

- Questions de climat
Mémoire

- Chevilly du temps du
département de la Seine
1^{ère} partie : les origines

32-33 Sports

- Tennis : un tournoi national
pour découvrir le tennis

- Athlétisme :
premiers tours de pistes
pour les jeunes athlètes

- Pencak-silat :
une rencontre interclubs
pour confronter les styles

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

Le point de vue de votre Maire



Chevilly-Larue, c'est bien connu, est une commune qui cultive la solidarité comme l'une des valeurs permanentes de la vie locale.

C'est sans doute pour cette raison que, le 24 décembre dernier, Monsieur le sous-préfet de L'Haÿ-

les-Roses, mandaté par le préfet de Département, m'a appelée en urgence pour m'annoncer une bien curieuse nouvelle : l'État, dans le cadre d'un appel à projet régional, envisagerait sur notre commune la création d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile dans l'ancien foyer de jeunes travailleurs de la rue du Béarn, aujourd'hui désaffecté. Ce centre aurait vocation à traiter les demandes administratives des personnes qui souhaitent obtenir le statut de réfugié, et surtout à les héberger. Si ce projet devait se confirmer, nous aurions un centre de plus de 200 demandeurs d'asile en plein cœur de ville et pour plusieurs années.

En conscience, j'ai indiqué à Monsieur le préfet que nous ne saurions accepter une telle décision, si elle devait survenir malgré plusieurs refus.

Tout d'abord, notre commune, sensible comme beaucoup de nos compatriotes à la détresse de ces personnes, a déjà accepté à l'automne dernier d'accueillir un centre d'hébergement d'urgence de réfugiés sur son territoire, dans les logements de fonction de l'ancienne gendarmerie. 70 réfugiés y séjournent actuellement à l'initiative de l'État. Nous participons ainsi fortement à l'effort de solidarité nationale, et nous n'avons pas à rougir de cette contribution qui n'est pas anecdotique. Par contre, à ce jour, les communes val-de-marnaises qui collaborent avec l'État se comptent sur les doigts de la main. L'équité voudrait par conséquent que la Préfecture se tourne désormais vers d'autres villes.

D'autant plus que notre foyer de jeunes travailleurs, jugé vétuste et indigne d'accueillir des résidents, est désaffecté et muré depuis plusieurs mois ; il devait être démoli pour accueillir en lieu et place de cette tour issue des années 50 une petite opération de logements familiaux s'insérant mieux dans le site.

Pire, pour éviter tout squat, le propriétaire – filiale de la Caisse des dépôts et consignations – avait entrepris de casser les aménagements intérieurs. Toute réhabilitation suppose donc, en plus des dépenses de désaffectation déjà engagées avec l'argent public, des coûts de remise en état d'autant plus importants qu'il faudrait préalablement procéder à un désamiantage. La facture se monterait à 2,4 millions ! On marche sur la tête ! Pourquoi une telle gabegie quand d'autres lieux d'hébergement existent dans le département qui ne nécessitent pas tous ces travaux ?

Enfin, une telle décision prendrait le contre-pied de tous les efforts menés depuis plusieurs années par la Municipalité pour requalifier le quartier Sorbiers, le sortir de sa logique de grand ensemble en perçant des barres d'immeubles, sécuriser le quartier notamment au pied du foyer de jeunes travailleurs qui cristallisait certains trafics, et relancer la dynamique commerciale de notre Cœur de ville.

Votre Municipalité s'oppose donc fermement à une telle perspective qui aurait pour effet de concentrer en un même lieu beaucoup de personnes en grandes difficultés. Le 9 février prochain, le Conseil municipal sera appelé à se prononcer et adressera son avis au préfet. Je ne manquerai pas, bien sûr, de vous tenir informés des suites de cette affaire. ●

**Bien à vous, votre Maire,
Stéphanie Daumin**



La galette en fête !

La dégustation des traditionnelles galettes a donné lieu cette année encore à de beaux moments de partage et de convivialité. Les festivités ont débuté avec le comité de quartier Bretagne ❶ le samedi 9 janvier. Puis rebelote le 17 janvier, avec le comité de quartier Larue et leur fameux Karaoké-galette ❷ ! Et parce qu'on n'en a jamais assez, la Ferme du Saut du Loup, à l'invitation de son personnel et de ses adhérents a clôturé cette épiphanie 2016 dans la joie et la gourmandise le 21 janvier ❸.

Ainsi vont les marionnettes ...

Mais quels étaient donc ces deux géants de papier qui, pendant quelques jours en janvier, ont accueilli les visiteurs dans le hall du théâtre André Malraux ? Ces deux marionnettes ont en fait été réalisées par les jeunes élèves de l'atelier ados du samedi matin de la Maison des arts plastiques. Pendant huit semaines les adolescents ont travaillé à leur confection avec leur professeur, Marjorie Brunet, mais aussi accompagnés de deux marionnettistes de la compagnie Les Anges au plafond, accueillie par le théâtre André Malraux le temps d'une carte blanche. Papier kraft, papier de soie, papier recyclé, ... puisque le papier est la marque de fabrique de cette compagnie, c'est ce matériau, sous toutes ses formes, qui a inspiré les jeunes créateurs. Après le hall du théâtre, les marionnettes ont migré jusqu'à la Maison des arts plastiques, puisque c'est là que sera joué un autre spectacle de la compagnie, *Du rêve que fut ma vie*, mardi 16 janvier (voir p. 28-29). Il se murmure que leur voyage pourrait bien se poursuivre en direction de la salle des mariages ...

Julia Chausson et petits pas

L'exposition *Les murs ont des oreilles* présentée du 5 au 30 janvier à la médiathèque Boris Vian du 5 au 30 janvier était un jeu d'enfants ... À partir de sa collection de comptines illustrées *Les petits chaussons*, l'illustratrice a mis en scène l'univers familial des tout-petits. Cette exposition a été plébiscitée par les Chevillais. Parfaitement adaptée aux petits de 0 à 5 ans, la scénographie était parfaite pour eux : une chaise hibou, une maisonnette de bois, une grosse pomme d'Api ... et voilà des comptines ! *Une poule sur un mur, Dans la forêt lointaine, ...* Même les parents reprenaient à loisirs ces mélodies bien connues. En plus des familles, la médiathèque a accueilli une quarantaine de groupes venus des crèches, des écoles maternelles, de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur ou de la Maison pour tous. Autant dire que les enfants en ont bien profité de Julia Chausson !





Les vœux du Conseil municipal d'enfants

S'ils posent ici tous ensemble pour la photo finale –après avoir dégusté une galette des rois– les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants n'en avaient pas moins préalablement joyeusement adressés leurs vœux. Et quels vœux ! En ce lundi 25 janvier au centre de loisirs, ils ont accueilli Nora Boudon, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à l'Enfance et à l'Enseignement, ainsi que les enseignants de CM2. Il faut dire qu'ils avaient pour l'occasion invité les élèves de CM2 à rédiger et exposer leurs souhaits pour tous les enfants du monde : « *qu'ils puissent tous avoir une école où ils pourront apprendre* », « *qu'ils aient à manger, qu'ils aient du bonheur, qu'ils aient un toit, une bonne santé et une heureuse vie* », « *qu'ils aient des jeux, le bonheur, l'égalité* ». Pour sûr, ce jour-là Chevilly-Larue était la Ville Amie des enfants.



Les vœux de la Maison pour tous

Traditionnel rendez-vous de ce début d'année, les vœux de la Maison pour tous ont été un formidable moment de partage mercredi 20 janvier. C'est en présence de Stéphanie Daumin, la Maire, de Patricia Le Gall et Thomas Ferrand, présidente et directeur de la Maison pour tous, ainsi que de toute l'équipe du lieu que les adhérents se sont souhaité la bonne année. Une année que la Maison pour tous avait décidé de placer sous le signe de la paix ; entre les jeux de société et les petits plats du goûter, était exposé un olivier avec, suspendus à ses branches, des messages manuscrits comme autant d'appels à la tolérance.

Point d'accueil de la sécu : les élus en délégation à la CPAM

C'est en délégation que les élus se sont rendus à la direction départementale de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) lundi 25 janvier pour rencontrer M. Raynal Le May, directeur départemental de la CPAM, et lui remettre les 2285 pétitions en faveur d'une ouverture 5 jours sur 7 du point d'accueil de la sécurité sociale de Chevilly-Larue. À cette occasion la délégation, composée de Stéphanie Daumin, la Maire, Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées, André Deluchat, maire-adjoint, ainsi que de Renaud Roux, Régine Boivin et Kawtar Ouzit, conseillers municipaux, ont réaffirmé haut et fort les intérêts des Chevillais.



Du 21 janvier au 27 février Recensement de la population

Comme chaque année, l'Insee organise sa campagne de recensement de la population. Dans cet objectif, un agent recenseur se présentera à la porte d'un certain nombre de logements chevillais. Après avoir pris rendez-vous avec les personnes concernées, l'agent recenseur se présentera dans les foyers avec deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel destiné à chaque membre du foyer. Sur demande de la personne recensée, l'agent recenseur peut aider à remplir les questionnaires. Les campagnes de recensement ont une incidence directe sur la qualité de vie de chacun puisque c'est à partir de l'analyse des données statistiques récoltées que seront déterminées les dotations versées par l'État aux collectivités. Ces résultats éclairent aussi les décisions publiques en matière d'équipements collectifs. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation (loi du 7 juin 1951) et les informations récoltées sont strictement confidentielles. Cette campagne est réalisée par trois employés communaux assermentés munis d'une carte d'accréditation officielle avec leurs noms et photographie (Sophie Anastassopoulos, Kate Souplet et Lydia Moreau).

Mars-avril Journée internationale des droits des femmes

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, différentes initiatives se tiendront à l'invitation de la Municipalité. Le 8 mars sera proposé un spectacle suivi d'un débat, à la Maison pour tous. Le 9 mars la Maison pour tous consacrera une journée « bien être » aux femmes tandis que le théâtre André Malraux invitera les Chevillais à la projection-débat du film *Séraphine*. Une exposition *Arts, femmes & guerre* se tiendra à la Maison des arts plastiques du 12 mars au 23 avril.





© Copas Ylence

Poursuivre la dynamisation du Cœur de ville

en résumé

Diversifier l'offre de commerces de proximité, retravailler les usages et l'image de la place Nelson Mandela pour la rendre plus accueillante, ouvrir le Cœur de ville vers les autres quartiers, renforcer sa visibilité, faciliter les déplacements et le stationnement, ... Les pistes de travail pour améliorer la dynamique commerciale de notre cœur de ville se précisent.



Cœur de ville

Une dynamique en marche

À l'issue d'une première phase de concertation avec les Chevillais(e)s et les commerçant(e)s, un constat s'impose : notre Cœur de ville dispose de nombreux atouts, mais il a besoin de quelques ajustements pour jouer pleinement son rôle.

Dans l'imaginaire de chacun, un centre-ville est un lieu vivant, animé, où il fait bon se balader, faire ses emplettes, échanger, etc. Où chacun va naturellement, à pied, à vélo, en voiture. Il bat au rythme de la ville et des habitants de tous les quartiers. Comme le souligne Régine Boivin, conseillère municipale déléguée aux commerces, « *le Cœur de ville doit être un espace privilégié de lien social* ». Or, notre Cœur de ville ne joue pas encore tout à fait ce rôle-là. Bien sûr, il ne sera jamais à l'image de ces centres-villes de province, d'abord parce qu'historiquement il n'a pas les caractéristiques des centres-villes classiques à la française qui, au fil des siècles, se sont érigés autour de l'église du village et de la mairie ; l'histoire et la configuration de notre commune ont contraint le centre-ville commerçant à se développer dans un secteur entièrement redessiné (voir encadré historique p.12). Ensuite parce qu'il souffre nécessairement de la proximité de grands centres commerciaux (notamment Belle Épine, le Carrefour de Villejuif et le Carrefour de L'Haÿ-les-Roses), où les Chevillais vont principalement faire leurs courses hebdomadaires. Néanmoins ce Cœur de ville ne manque pas d'atouts. Il est aujourd'hui tiré par trois locomotives : le supermarché Simply Market, la médiathèque

et la Poste. Il compte déjà quelques wagons de poids : un boucher-charcutier, un fleuriste, un boulanger, un coiffeur, deux banques, une pharmacie, une agence immobilière, un restaurant et un marché forain deux fois par semaine auxquels s'est ajouté plus récemment un primeur-épicerie, installé depuis septembre dernier. Dans le cadre de la requalification des Sorbiers, les nouveaux locaux de la Maison pour tous y trouveront également domicile puisqu'ils seront implantés rue de Provence, le long d'un mail piéton qui prolongera la place

Pour faire venir de nouveaux commerçants, la commune procédera dans le courant du mois de février à l'acquisition des locaux commerciaux d'Altaréa, pour l'essentiel vacants, situés sur la place Nelson Mandela, pour une somme modique. Autre enjeu fort, le Cœur de ville est aujourd'hui un lieu que l'on borde en voiture mais qui n'est pas assez perçu comme un lieu où s'arrêter pour faire quelques courses. L'ambition, travaillée avec le Département, réside dans la requalification de l'avenue Franklin Roosevelt pour ralentir le flux automobile, faciliter les traversées piétonnes et le stationnement et recomposer une offre commerciale côté sud pour parvenir à une mise en vitrine de façades commerçantes des deux côtés de l'axe départemental. Un travail est par ailleurs mené avec les bailleurs et propriétaires pour reconquérir sur la place les arcades et les transformer en vitrines commerçantes, afin de renforcer la visibilité des commerces depuis l'avenue. Et puis, pour amener un peu de couleur et d'oxygène, la végétalisation et l'ornementation de la place Nelson Mandela seront examinées pour égayer ce paysage aujourd'hui jugé trop homogène. Un faisceau de petites choses qui, mises bout à bout, peuvent tout changer. ● **Géraldine Kornblum**

Le Cœur de ville doit être un espace privilégié de lien social

Régine Boivin, conseillère municipale déléguée aux Commerces

Nelson Mandela vers l'intérieur des Sorbiers, après la démolition de l'actuel immeuble de la rue de Provence. Ce Cœur de ville ne demande aujourd'hui qu'à passer à la vitesse supérieure. Depuis des mois la Municipalité met tout en œuvre pour sa dynamisation. Elle sait que celle-ci doit passer par une offre de commerces diversifiés et de qualité. Elle a d'ailleurs été la première commune de France à se saisir d'un nouveau dispositif législatif en 2008 avec l'instauration d'un périmètre de protection et de sauvegarde du commerce de proximité.



Afin de renforcer la visibilité des commerces depuis l'avenue Roosevelt, un travail est mené avec les bailleurs et propriétaires pour reconquérir les arcades sur la place Nelson Mandela.



Réunion avec Pierre Garzon, vice-président en charge des transports et voiries départementales, le 12 novembre dernier. Stéphanie Daumin obtient l'engagement du Département de requalifier l'avenue Franklin Roosevelt pour accompagner la dynamique commerciale du Cœur de ville. Travaux prévus en deux phases : été 2017 et été 2018.

Dates clefs

1986 : La Municipalité, conduite par Guy Pettenati, a l'ambition de créer un centre-ville à l'emplacement actuel du Cœur de ville. Un premier projet est envisagé.

1991/92 : Le projet, remanié, est relancé. La première tranche de travaux de construction de la place commence.

26 octobre 1999 : La nouvelle place est dénommée Nelson Mandela.

2000 : Le point d'accueil de la CPAM est ouvert le 6 novembre, le supermarché ATAC (désormais Simply Market) le 8 novembre.

Janvier 2001 : L'ancien centre commercial du square du Roussillon (à l'emplacement actuel de la poste et du parking), construit au début 1962, est démoli.

2 juin 2007 : La médiathèque Boris Vian est inaugurée sous l'égide de Christian Hervy.

2008 : Le bureau de poste est ouvert le 12 décembre (il est inauguré le 17 septembre). Le bureau de police est ouvert en avril.

2009 : La brasserie Le Dôme est inaugurée le 27 mars. L'Espace commun des solidarités est inauguré le 21 octobre.

28 sept. 2013
Le Relais-mairie Centre est inauguré.

Parole d'élue

« Un Cœur de ville où tous les Chevillais, de tous les quartiers, pourront se retrouver »



Régine Boivin,
*conseillère municipale
déléguée aux commerces*

La vocation du Cœur de ville est d'être un lieu de mixité où se croisent toutes les populations ; dynamiser le Cœur de ville, c'est lutter contre l'isolement et recréer du lien social. Pour cela, il faut d'abord que chacun ait une raison de s'y rendre. D'où l'intérêt d'y trouver des commerces de

différentes natures, et de qualité bien sûr. En acquérant les locaux vacants d'Altaréa, la commune va pouvoir avoir la maîtrise des activités qui s'y implanteront. Elle proposera des loyers abordables, pour permettre aux futurs commerçants de s'installer durablement. En soutenant ainsi le commerce de proximité, la commune œuvre également en faveur du Développement durable ; pouvoir faire ses courses à côté de chez soi ou de son lieu de travail permet non seulement de restreindre

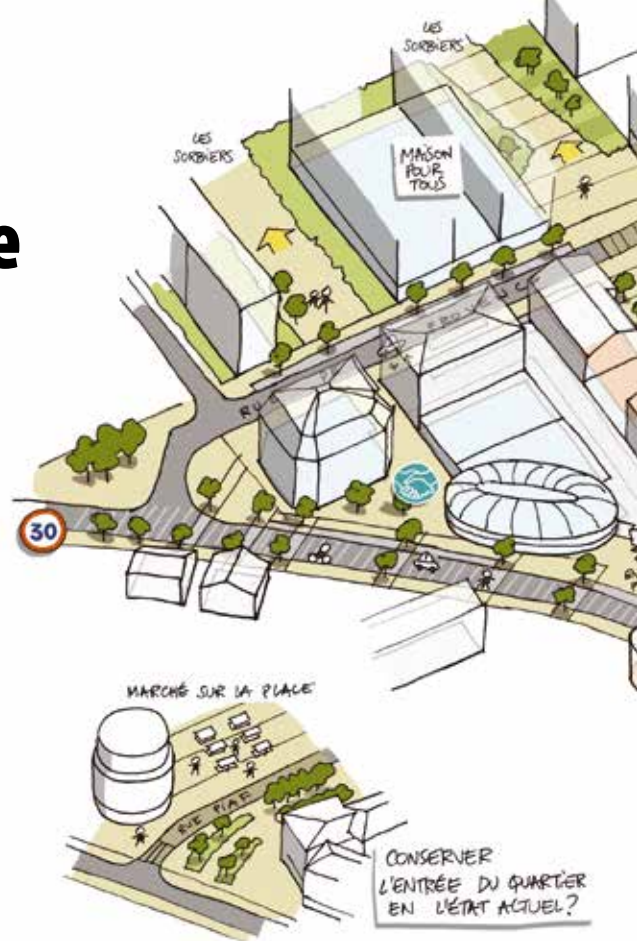
ses déplacements en voiture (d'où un gain de CO2) mais aussi de limiter ses achats alimentaires à ce dont on a besoin ; fini les produits conditionnés en grosse quantité qui finissent par être jetés parce que la date de consommation est dépassée. Il faut également que chacun puisse accéder aisément au Cœur de ville. En s'inscrivant dans un projet urbain plus global, ce projet de redynamisation ouvre le Cœur de ville sur la commune toute entière et au-delà.

Développer les commerces

Soutenir le commerce de proximité

Pour dynamiser le Cœur de ville, la Municipalité met tout en œuvre pour développer et soutenir un commerce de proximité de qualité.

Un Cœur de ville qui vit, c'est un Cœur de ville où l'on va ; et si la clientèle n'est pas au rendez-vous, les commerces présents ne s'y retrouvent pas, sont contraints de pratiquer des prix trop élevés qui ne correspondent pas au pouvoir d'achat des riverains, et finissent par mettre la clef sous la porte. Pour endiguer ce phénomène, et aussi s'assurer de l'installation de commerces en Cœur de ville, la Municipalité s'est saisie dès 2008 de l'opportunité de la loi du 2 août 2005 permettant aux communes de disposer d'un droit de préemption sur les fonds de commerces, les fonds artisanaux et les baux commerciaux dans un périmètre défini. Puisque le Cœur de ville est inclus dans ce périmètre de protection et de préservation du commerce de proximité (de même que la place De Lattre de Tassigny), ce dispositif a déjà permis, rue Édith Piaf, l'implantation du boucher et du primeur. Reste maintenant la question des locaux commerciaux en pied d'immeuble sur la place Nelson Mandela (de l'autre côté du Simply Market), du restaurant Le Dôme jusqu'à l'institut Suntonic. Ceux-ci appartenaient jusqu'alors au promoteur/gestionnaire Altaréa, grand groupe propriétaire de centres commerciaux. Mais ce dernier pratiquait des baux de trop longue durée, des conditions trop figées et des loyers trop élevés, ce qui n'a pas permis l'implantation durable de commerces. Dès 2010 Christian Hervy, alors Maire, avait proposé à Altaréa le rachat de ces locaux, qui en avait alors demandé 2 millions d'€ commerces inclus. Une offre que la commune a évidemment refusée ! Bien lui



en a pris car aujourd'hui, Altaréa a fini par accepter la vente de ces 700 m² de locaux toujours vides pour 900 000€, soit à prix coûtant. L'acte d'achat devrait être signé par Stéphanie Daumin, la Maire, d'ici la fin du premier trimestre 2016. La commune entend clairement garder la maîtrise du choix des commerces qui s'implanteront sur ce site. Elle œuvre donc déjà, par le biais de son service économique, à la recherche de porteurs de projet répondant à ses attentes : elle souhaite voir s'implanter des commerces de bouche, un tabac-presse-librairie, des commerces de détente (esthéticienne, services, prêt-à-porter, etc). Une chose est sûre, la qualité et la diversité seront privilégiées. Ces locaux feront préalablement l'objet de travaux afin d'être divisés en cellules commerciales de plus petite taille. Mais afin de rompre le plus rapidement possible avec l'effet locaux vides, en attendant l'ouverture des premiers commerces espérée pour l'automne prochain, la commune réfléchit à l'installation provisoire de boutiques éphémères. ● G.K

Parole de commerçants

« Il faudrait que la place devienne un vrai lieu de promenade »



Frédéric Rogue, boucher, et Charlotte Majer, opticienne, président et vice-présidente de l'association des commerçants

Ce Cœur de ville a un vrai potentiel. Les gens peuvent trouver facilement à se garer pour faire leurs courses, et en plus c'est en zone bleue, ce qui est parfait. L'autre atout, c'est que la Municipalité est à l'écoute des commerçants et s'en inquiète. Mais ce Cœur

de ville souffre de plusieurs maux. D'abord il y a un vrai problème de signalétique, ce Cœur de ville est mal indiqué et on ne sait pas quels commerces on va y trouver. Ensuite, il manque cruellement un bar, un bureau de tabac, une maison de la presse, une crêperie et des espaces verts. Et pourquoi pas un square pour les enfants ? Il faudrait plus de commerces, surtout sur le marché. Il pourrait y avoir des boutiques éphémères dans les locaux vacants, pour donner une chance aux jeunes qui débutent

et pour créer un renouveau constant. Il pourrait aussi y avoir plus d'animations, y compris de notre part. Quand la place accueille le marché de Noël, ça marche ! Il faudrait arriver à repenser ce Cœur de ville pour qu'il soit plus vivant, plus engageant, pour que la place Nelson Mandela devienne un vrai lieu de promenade, pour que les gens prennent plaisir à s'y rendre. Si on veut que le Cœur de ville batte, il faut lui donner le sang qui va avec ! Ça, ça manque vraiment.



Une place Nelson Mandela plus animée, plus lumineuse

« La place Nelson Mandela pourrait être beaucoup plus conviviale ! », « Il faudrait qu'elle ait un peu plus de verdure », « Elle pourrait accueillir des structures éphémères ou des jeux pour les enfants ». Voilà quelques-unes des remarques que les Chevillais ont formulées lors des rendez-vous de concertation organisés par la Municipalité. Indéniablement le lieu inspire un certain potentiel mais souffre d'un environnement ressenti comme peu attractif, qui ne donne pas envie d'y flâner. Du côté de la Municipalité, les idées pour donner à la place Nelson Mandela un visage plus avenant ne manquent pas. Cette dernière souhaite qu'un travail de végétalisation de cet espace soit mené, tant dans l'espace public que privatif ; pourquoi ne pas imaginer des plantes grimpantes sur les façades ? Façades qui mériteraient désormais un bon ravalement par les propriétaires des murs.

La place pourrait aussi accueillir du mobilier urbain bien intégré dans l'environnement qui inciterait à la convivialité. Elle pourrait également offrir une place de choix à l'art dans la ville ; une sculpture pourrait l'ornier, tout comme elle pourrait être un lieu d'expositions ou de manifestations culturelles et d'animations. Et si les vitrines des magasins étaient avancées au droit des arcades ? Elles y gagneraient en visibilité et la place n'en serait que plus lumineuse.

En suspens

Le devenir du foyer de jeunes travailleurs

La dynamique du Cœur de ville ne sera possible que si les projets alentours voient le jour et permettent de s'extraire de la logique de grand ensemble issue des années 50. Un projet aujourd'hui suspendu aux décisions de l'État.

Si la requalification des Sorbiers avance bien, avec le percement de plusieurs bâtiments, la réhabilitation des halls d'immeubles, la réalisation de nouvelles rues et la démolition à venir de la barre de la rue de Provence, le devenir de l'ancien foyer de jeunes travailleurs, situé rue du Béarn, à l'arrière du Simply Market, est quant à lui en attente de décision de l'État. Un permis de démolir avait été déposé il y a plus d'un an par son propriétaire du fait que le bâtiment (photo du haut) n'était plus aux normes de sécurité et d'habitabilité. Le bailleur avait à la place élaboré un projet de logements familiaux (photo du bas) en lieu et place de ce bâtiment vétuste. Ce projet est toutefois suspendu à une décision de l'État qui envisage l'hypothèse d'implanter dans les locaux actuels un centre d'accueil de demandeurs d'asile pour un montant de 2,4 millions €. La Municipalité a fait savoir son opposition à une telle implantation en plein Cœur de ville. ●

Concertation

Les habitants au cœur du projet

Parce qu'on réfléchit toujours mieux à plusieurs que tout seul, c'est avec la participation des habitants et des commerçants que la Municipalité a réfléchi les contours du Cœur de ville de demain. Dernier atelier urbain en date, le 20 janvier.



entre février et mai 2015, a consisté à établir un diagnostic participatif afin de relever les atouts et points faibles du Cœur de ville. Les commerçants ont été rencontrés individuellement. S'en est suivie une quarantaine d'entretiens avec les habitants en différents lieux de la ville, dans l'espace public. Un questionnaire électronique a été mis en ligne auquel 55 personnes ont répondu. Le 11 avril, les Chevillais, accompagnés d'élus et de services de la ville, ont pu participer à une marche commentée dans le Cœur de ville. Puis, c'est au cours de deux ateliers urbains, le 11 mai à la médiathèque et le 30 mai à l'occasion de la fête du jardinage, que les Chevillais ont également pu s'informer et faire part de leurs suggestions de nature à dynamiser le Cœur de ville. Un nouvel atelier urbain s'est tenu le 20 janvier dernier, au cours duquel Stéphanie Daumin a présenté le projet de dynamisation avant que la réflexion collective ne se poursuive. Une présentation que, parallèlement, la Maire a également faite auprès des commerçants de la place Nelson Mandela le 14 décembre. Évidemment la concertation se poursuivra, notamment concernant les travaux de requalification de l'avenue Roosevelt. ● G.K

Les commerçants et les Chevillais ont été largement associés à la réflexion autour du projet de dynamisation du Cœur de ville. Pour recueillir ces témoignages, la commune a fait appel à des urbanistes spécialistes de la concertation. La première phase de concertation, menée

Un peu d'histoire ...

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de vrai centre ville à Chevilly-Larue ?

Traditionnellement dans les villages de France, c'est autour des fonctions religieuses, commerciales et administratives que se sont développés les centres-villes. Mais il n'en a pas été tout à fait ainsi à Chevilly-Larue. Lorsque la commune a pris le nom de « Chevilly » en 1793, du nom de son chef-lieu, elle était alors composée du petit bourg de Chevilly autour de l'église, du gros hameau de « La Rue » et d'une ferme isolée dites « La Saussaye ». Si l'église se trouvait à Chevilly, c'est à Larue qu'exerçaient la majorité des commerçants et artisans. C'est donc à Larue qu'a été édifiée la première mairie, en 1846. Mais pour ne léser aucune des deux parties du territoire, celle-ci a été déplacée, en 1895, à équidistance de Chevilly et

de Larue. En 1920, la commune a changé de nom pour devenir Chevilly-Larue. Par souci d'équité entre Chevilly et Larue, longtemps a perduré la volonté d'instaurer un centre-ville entre les deux territoires, projet contrecarré par la construction de l'autoroute du sud en 1960 et du marché de Rungis en 1969 et contraint par l'existence de deux grands domaines religieux. La commune a malgré tout réussi à y implanter des équipements (le théâtre, le collège, le conservatoire, la poste et plus récemment le lycée). C'est dès 1986 que la Municipalité a songé à réaliser un « Cœur de ville » en son emplacement actuel, pour créer un repère identitaire entre le pavillonnaire et le collectif, entre le centre ancien et les nouveaux quartiers. ●

Les vœux de la Municipalité

14 vœux 2016



Stéphanie Daumin, la Maire, a prononcé son discours entourée des membres du Conseil municipal et des personnalités politiques val-de-marnaises et franciliennes.



Stéphanie Daumin, la Maire, entourée de Raymond Charesson, Maire de Rungis, Jean-Claude Kennedy, Maire de Vitry-sur-Seine, Michel Leprêtre, président de l'Établissement public territorial T12, et Guy Martin, ancien maire-adjoint de Vitry-sur-Seine.



Stéphanie Daumin, la Maire, avec Franck Mereyde, directeur d'ADP Paris-Orly, Ivan Bouchier, sous-préfet, et Jacques Touchefeu, directeur général de l'Épa-Orsa.



Avec un millier de personnalités présentes, les vœux de la Municipalité ont marqué un temps fort de ce début d'année.



Christian Hervy, Maire honoraire, en compagnie de Stéphane Layani, président-directeur général de la Semmaris, et Frédérique Wagon, sa directrice de cabinet.



André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances, en compagnie de résidents de la Croix du Sud.



Stéphanie Daumin, la Maire, et Guy Pettenati, ancien Maire de la commune (de 1977 à 2003).



Stéphanie Daumin, la Maire, et Régine Boivin, conseillère municipale déléguée aux Commerces et à l'Économie sociale et solidaire, en compagnie de membres de la Ferme du Saut du Loup dont Olivier Azema, directeur, et Michel Bayet, président.



Jean-Noël Bernard, proviseur du lycée Pauline Roland, en compagnie notamment de Nora Boudon, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, et de Stéphanie Daumin, la Maire.



Stéphanie Daumin, la Maire, en compagnie du Capitaine Julien Benigne-Rollet, commandant de la 22^e Compagnie d'incendie et de secours de Chevilly-Larue.



Stéphanie Daumin, la Maire, entourée de Sandy Walle, chef du poste de police de Chevilly-Larue, Alain Marciano, commissaire divisionnaire de L'Haÿ-les-Roses, et Claire Coconnier, commissaire adjointe.

La soirée des vœux de la Municipalité s'est déroulée le 14 janvier au gymnase Marcel Paul. Plusieurs centaines de personnalités chevillaises étaient au rendez-vous, parmi lesquelles d'anciens élus du Conseil municipal, des acteurs du monde économique, des milieux associatif, culturel et sportif et des représentants des communautés religieuses. Également présentes, de nombreuses personnalités val-dernarnaises et franciliennes : des parlementaires, des conseillers régionaux et départementaux, des maires, le président de l'Établissement public territorial T12, des élus, ainsi que des représentants des autorités civiles et militaires. Après une prestation de la conteuse Florence Desnouveau, Stéphanie Daumin, la Maire, a adressé ses vœux en formulant plus particulièrement celui de « vivre en 2016 une année bien moins tragique et bien plus apaisée que celle qui vient de s'écouler ». Elle a d'abord rendu hommage à Moustafa Hammou, ancien responsable local des musulmans de Chevilly-Larue, et Armand Amsellem, ancien président de la communauté juive de Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses, tous deux comptant parmi les initiateurs des premières rencontres interreligieuses dans la commune, ainsi qu'à Elyane Darmon, ancienne conseillère municipale aux côtés de Christian Hervy, et à François Garat, président de la section locale de l'union des anciens combattants.

« 2016 s'annonce comme une année charnière » a poursuivi Stéphanie Daumin. « Je forme le vœu que, à l'heure où se précisent les défis de notre temps, collectivement, nous les prenions en main dans un esprit de paix,

de solidarité, de justice et de raison, autant de valeurs républicaines que nous nous devons de reconquérir ». Évoquant les attentats terroristes perpétrés à Paris en 2015, elle a condamné avec fermeté « ces crimes abjects » tout en soulignant le fait qu'« on ne peut priver une personne de sa liberté individuelle sans établir la charge de la preuve (...) Il ne peut y avoir deux sortes de nationalités françaises, faute de quoi il n'y aurait plus d'unicité du droit afférent à la nationalité ».

Invitant chacun à « construire les voies d'un monde plus solidaire, plus humain, plus respectueux de la planète et des êtres qui y vivent », la Maire a souligné combien la signature d'un accord international dans le cadre de la COP 21 « constitue une avancée décisive ». Puis elle a abordé les projets de ville. Dans un contexte de restriction budgétaire, elle s'est prononcée pour le maintien ferme du service public local. « Nous tenons à poursuivre l'action humaniste menée depuis 1977, par Guy Pettenati puis Christian Hervy ». Elle a précisé que la bonne gestion des années passées rend ce maintien possible pour l'instant. En 2016, la mise en œuvre de la deuxième édition de l'Agenda 21 se poursuivra, un nouveau Projet éducatif local verra le jour et la Municipalité proposera des initiatives locales qui contribueront à faire progresser la culture de paix. La rénovation de la Maison du Conte et de la piscine, la reconstruction du centre de loisir Pablo Neruda, la requalification du quartier des Sorbiers, la construction de l'éco-quartier Anatole France ainsi que la dynamisation du Cœur de ville restent au programme. Elle a aussi annoncé l'engagement désormais ferme d'un opérateur pour le

.../...



Stéphanie Daumin, la Maire, en compagnie de l'équipe de l'épicerie solidaire Sol'Épi : Ghislaine Champeau, directrice, Anita Contesse, présidente, et Marie Bigot, responsable.



Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités, en compagnie de représentantes de l'Association des femmes d'Afrique de l'Ouest.



Avec Stéphanie Daumin, la Maire, Charlotte Regina, maire-adjointe déléguée à la Prévention de la délinquance, ainsi que Fatima Bennoukh et Djara Coulibaly, responsables du club Espoir.



Stéphanie Daumin, la Maire, et Jacques Benchitrit, président de la communauté israélite de Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses.



Stéphanie Daumin, la Maire, et Jamal Maarof, président de l'association des musulmans de Chevilly-Larue.



Stéphanie Daumin, la Maire, et le Père Gabriel Myotte Duquet.



Des représentantes de la FCPE, fédération de parents d'élèves, de l'école Pasteur et leurs enfants.



Stéphanie Daumin, la Maire, entourée de toute l'équipe du bailleur social Valophis Habitat.

déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire communal en cinq ans. La maire a également évoqué la bataille toujours en cours pour le maintien du point d'accueil de la sécurité sociale, et s'est félicitée du prolongement de la ligne de métro 14 pour 2024 et de la création d'un syndicat d'études pour la préfiguration du quartier de la gastronomie. Elle a fait part de son désaccord quant à l'installation d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile en centre ville dans un bâtiment trop vétuste et inapproprié pour les accueillir. Stéphanie Daumin a enfin rappelé l'importance d'assurer « *un renouveau de l'action publique et collective, soucieuse de tous, solidaire des plus fragiles et porteuse de plus d'égalité et de justice sociale* ».



Stéphanie Daumin, la Maire, et Patrick Blas, maire-adjoint délégué aux Sports, entourés des membres du club de l'Élan : Gérard Graillot, secrétaire général, Alain Pétrissans, président, Marc Fontaine, vice-président, Pascal Greux, président de la section football, et Françoise Frechault, vice-présidente.

Les vœux du Conseil municipal d'enfants



Le jeune Rémi Martin, Maire-enfant de Chevilly-Larue et élève en 6^e au collège Liberté, a pour sa part adressé les vœux du Conseil municipal d'enfants aux Chevillais. Il a souhaité à tous une année pleine de « *réussite, de bonheur et de joie* ». Il a rendu un hommage particulier « *aux enfants du monde qui souffrent des guerres et des conflits* ». Il espère qu'en 2016 « *aucun enfant ne sera lancé sur les routes de l'exil et que tous puissent aller à l'école, faire du sport ou de la musique* ». Il a enfin rappelé l'importance d'accorder « *à chaque enfant la chance et la liberté de devenir un citoyen comme les jeunes Chevillais* » et de protéger la planète pour leur avenir et celui des enfants à venir. ●



Tranquillité publique

Des agents mieux équipés pour plus d'efficacité

Automobilistes attention, les Agents de surveillance de la voie publique vont très prochainement être équipés du matériel nécessaire pour dresser des PV électroniques. Objectif : mieux faire respecter les règles de stationnement pour la sécurité de tous.

Avec l'augmentation continue du nombre de véhicules par foyer, les communes connaissent aujourd'hui une véritable pression sur le stationnement que les espaces publics ne parviennent pas à absorber. Conséquences : la multiplication de comportements inciviques, comme du stationnement en pleine voie, en double file, sur les trottoirs, les bateaux ou les pistes cyclables. Rien de bien grave en soit, diront certains, mais qui en réalité peuvent occasionner de véritables situations de danger pour les personnes et qui entretiennent un certain climat de tension entre les habitants.

Des ASVP mieux équipés

Pour plus d'efficacité dans leur travail contre ces incivilités, les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) du service de la Tranquillité publique vont être équipés, dans les semaines à venir, de terminaux grâce auxquels ils pourront dresser des PV électroniques. Il leur suffira alors de scanner la plaque d'immatriculation d'un véhicule et d'entrer le type d'infraction pour que l'amende soit automatiquement enregistrée au Centre d'encaissement des amendes. L'avis de contravention sera ensuite envoyé par courrier au domicile. Ce dispositif a l'avantage d'être plus sûr, de limiter les erreurs de transcription, et surtout d'éradiquer le risque de perte ou de vol d'amende papier sur le pare-brise et d'éviter ainsi aux contrevenants une amende majorée. Les automobilistes sont informés de leur verbalisation via un avis sur leur pare-brise.

De surcroît chaque ASVP est désormais équipé d'une radio embarquée ; celle-ci remplace le téléphone, moins maniable, et favorise grandement la communication instantanée entre l'équipe. Une infraction ou une alerte urgente est ainsi plus rapidement signalée aux forces de police.

Plus d'efficacité dans les verbalisations

Cette modernisation du service de la Tranquillité publique s'inscrit dans une action globale de lutte contre les infractions. Un travail mené en étroite collaboration avec les services techniques de la commune, par la réalisation d'aménagements de sécurisation des espaces publics : pose de plots sur certains trottoirs pour empêcher le stationnement sauvage, homogénéisation de la durée de stationnement en zones bleues, optimisation de leurs localisations, etc. ● **Géraldine Kornblum**

Avis aux contrevenants

Le coût d'une amende pour stationnement sur un passage piéton est fixé par une réglementation nationale et ne dépend donc pas de la commune. Ce coût est de 135€ pour un stationnement sur piste cyclable ou trottoir, de 35€ pour un stationnement en double file et de 17€ pour un défaut de disque ou dépassement d'horaire. Nouveauté : ces amendes peuvent être payées par internet, par téléphone ou en ligne chez un buraliste. Les contestations seront toujours possibles auprès du Tribunal de Police.



Rémi Martin
Des actes plutôt q

Après Morgane Perthué, Nirmine Soliman, Linda Rodrigues et Bintou Diallo, quatre Maires-enfants ayant chacune mené leur mandat avec brio, place cette année à Rémi Martin, élu par les membres du Conseil municipal d'enfants (CME) ce 14 décembre 2015 pour un an et haut la main. En 6^e au collège Liberté, Rémi a pour maires-adjointes Emma Lhéritier-Clerc et Priscella Ngaba, élèves de CM2 à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie. Au sein de la commission "Loisirs et environnement", sa mission est de poursuivre les actions engagées, d'élaborer de nouveaux projets et, à l'instar de son homologue Stéphanie Daumin, d'être un Maire-enfant proche, solidaire et à l'écoute des jeunes Chevillais.

Aîné d'une fratrie de trois garçons, à la fois rêveur et posé Rémi, 11 ans, préfère agir plutôt que de parler pour ne rien dire. Aider les autres est pour lui chose naturelle. S'en vanter serait impudique, presque déplacé, d'où des réponses sobres aux questions qui lui sont posées. « *Oui* », l'an passé il était en CM2 au Conseil municipal d'enfants « *au sein de la commission Sport, école et solidarité* ». Une expérience au cours de laquelle il s'est initié à la démocratie et qui lui permet de confesser : « *c'est pour continuer d'être utile à ma ville que j'ai eu envie de me présenter* ». Utile ? Rémi pense tout de suite aux personnes âgées, aux colis de fin d'année qu'il leur a distribués avec les jeunes du CME, et il suffit de voir la petite lueur qui brille dans ses yeux pour ressentir combien cette action l'a rendu heureux. L'occasion pour lui de confier : « *nous poursuivrons cette action en tâchant, par ailleurs, de leur rendre visite plus souvent* ». Il sait, depuis qu'il vient régulièrement tenir compagnie à un ami atteint d'un cancer et isolé du collège, combien la solitude n'est pas affaire d'âge. Côté projets, dans le cadre de la commission "Loisirs et environnement" qu'il a rejoint cette année, Rémi se fait fort d'organiser une rencontre multisports, d'orchestrer avec le CME le prochain concours de dessin et la boum de fin d'année, puis de réaliser une campagne d'affichage invitant à jeter dans les poubelles installées sur la voie publique et non à côté. « *Nous viendrons aussi aider les élèves de CM2 à trier les projets avant qu'ils soient soumis par écrit à M^{me} la Maire* ». Un léger mouvement d'épaule en avant trahit à quel point Rémi y tient. A-t-il pour plus tard des ambitions politiques ? « *Aucune !* » déclare notre nouveau Maire-enfant à la fois amusé et surpris. Non qu'il ne soit pas intéressé par la chose publique, mais être utile aux autres et les aider lui suffit. Si parfois Rémi semble lunaire,

sans doute est-ce pour prendre du recul face aux attentats, à l'exode des réfugiés, à la misère... Il aimerait que les enfants du monde entier puissent grandir en paix là où ils sont nés, que les hommes, malgré leurs différences, puissent vivre en bonne intelligence. En classe, notre jeune élu avoue honnêtement s'ennuyer parfois dans certaines matières hormis l'éducation physique et sportive (EPS), l'histoire et le chant. Il est cependant bon élève. Modeste, jamais il n'aurait avancé un 14,18 de moyenne générale si la question ne lui avait pas été posée. En revanche, pour partager un bon livre avec tous ceux que la mythologie grecque passionne, enthousiaste, Rémi n'hésite pas à recommander *Œdipe le Maudit* de Marie Thérèse Davidson (coll° Histoires noires de la mythologie, éd. Nathan). Et comme il lui est plus aisé de parler des autres que de lui, il est content de citer Mathéo, Félix, Raphaël, Enzo et Gabriel comme ses meilleurs amis. Parallèlement à ses nouvelles fonctions publiques et sa vie de collégien, il pratique le futsal au club de l'Élan, le cirque au service municipal de la jeunesse (SMJ), le violon au conservatoire et surtout le hip hop avec Leïla Château, danseuse de la Compagnie Azaria. Sur des morceaux de Nekfeu ou Maître Gims, « *du rap avec des paroles pas trop "racailles"* », Rémi apprend à exécuter tracks, hélice, coupole, Y, thomas et autres figures de style. Il est passionné et, d'un « *oui !* » franc et massif, affirme que danser le hip hop sera son métier. Pour l'heure, s'il pouvait se glisser dans la peau d'un héros, Rémi serait maître Yoda ou Luke Skywalker. Pourtant, rien dans la réalité ne l'empêche d'être un chevalier Jedi engagé du côté lumineux de la Force, un jeune garçon conscient que notre terre est fragile et qu'il est du devoir de chacun de continuer d'en prendre soin aujourd'hui pour les générations de demain.. ●

Florence Bédouet

Cette fois ça y est, un opérateur a déclaré son intention de déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire chevillais ; ce sera Orange, et ce sera de la fibre optique (FttH). Étalaé sur 5 ans, la première phase du déploiement se fera dans le quartier Larue.



Le très haut débit pour t

« J'ai le plaisir de vous informer que j'ai adressé à vos équipes le dossier technique de déploiement en fibre optique résidentielle (FttH) mutualisable du premier lot prévu sur la commune de Chevilly-Larue ». C'est en ces termes que l'opérateur Orange a adressé à Stéphanie Daumin un courrier confirmant son intention de déployer le très haut débit sur le territoire. La nouvelle a de quoi réjouir tant elle était attendue avec la plus grande impatience, surtout par les riverains du quartier Larue et du secteur nord de la rue Paul Hochart, situés en zone grise, c'est-à-dire en zone où le débit internet est inférieur à 2Mb/s. Aussi étonnant que cela puisse paraître pour une ville située à

seulement quelques kilomètres de Paris, la commune ne bénéficie pas de l'accès au très haut débit sur l'ensemble de son territoire.

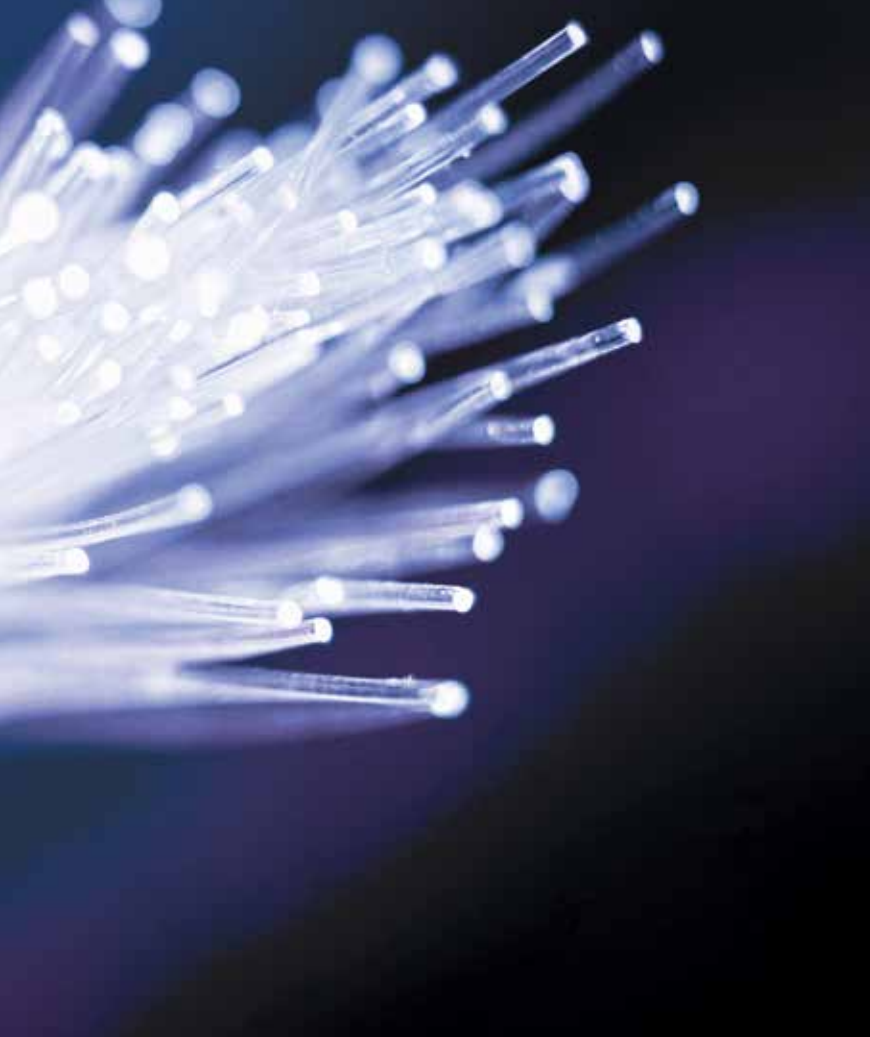
Le haut débit en attente depuis des années

En 2016, seule une partie de ce dernier est raccordé via le réseau Numericable, essentiellement dans l'habitat collectif. Si les secteurs en zone grise sont évidemment les plus sinistrés, les autres secteurs de la ville bénéficient du haut débit via l'ADSL, une technologie moins performante appelée à disparaître. Cette situation est due au fait que depuis 2014 la mise en œuvre de l'accord entre SFR et Orange (signé en 2011) qui organisait le déploiement du très haut débit sur le territoire

national était totalement bloqué ; selon le Conseil européen de la concurrence, le rapprochement qui venait d'être opéré entre SFR et Numéricable occasionnait une distorsion de la concurrence rendant l'accord de 2011 caduque. Les deux opérateurs avaient donc été sommés de renégocier un nouvel accord sous l'autorité de l'Arcep (Autorité de régulation des communications et des postes) ou de constater l'absence d'accord. SFR-Numéricable et Orange ayant choisi cette deuxième option, le déploiement du très haut débit s'est retrouvé de nouveau ouvert à tous les opérateurs.

La fibre plébiscitée par les Chevillais

Une fois cette situation débloquée, la Municipalité,



Un Comité pour l'accès au très haut débit

Sous la conduite de Stéphanie Daumin, la Maire, de Frédéric Sans, conseiller municipal missionné sur l'implantation du haut débit, et d'André Deluchat et Dominique Lo Faro, maires-adjoints, une quarantaine de citoyens réunis le 16 novembre se sont constitués en association pour porter collectivement l'exigence de déploiement rapide du très haut débit sur l'intégralité du territoire de la commune. Ce comité chevillais pour l'accès de tous au très haut débit se compose de membres actifs, d'adhérents et d'un représentant de la Municipalité. Il est ouvert à tous les Chevillais sur simple adhésion envoyée par mail ou par courrier. L'adhésion est gratuite.

Si vous souhaitez adhérer, vous pouvez envoyer vos coordonnées à comite@hautdebit-chevilly-larue.fr ou retourner le bulletin d'adhésion qui a été distribué dans les boîtes aux lettres.

ous, ce sera donc Orange

très fortement mobilisée sur l'avancement du déploiement du très haut débit, a alors souhaité rencontrer immédiatement les deux opérateurs qui avaient préalablement fait part de leur volonté d'implanter leur réseau à Chevilly-Larue, c'est-à-dire SFR-Numericable et Orange, l'un et l'autre ayant des approches différentes. SFR-Numericable envisageait d'étendre son réseau câblé existant (FttB) qui amène déjà la fibre optique aux pieds des habitats collectifs sur 70 % du territoire communal, Orange manifestant sa volonté de déployer la fibre optique (FttH, c'est-à-dire la fibre optique de bout en bout jusqu'à l'intérieur des foyers) sur l'ensemble du territoire communal. SFR-Numericable a finalement annoncé qu'ils n'effectueraient

pas de déploiement du FttH dans la prochaine période. Orange est donc, à l'heure actuelle, le seul opérateur réseau décidé à couvrir l'ensemble du territoire communal en fibre optique FttH d'ici à 2020. Un choix qui devrait satisfaire bon nombre de Chevillais puisque telle était la préférence que nombre d'entre eux ont exprimée lors des réunions publiques sur le sujet qui se sont tenues les 15 juin et 12 octobre derniers.

Priorité aux quartiers en zone grise

Après avoir mené depuis l'automne dernier, à la demande de la Municipalité, une étude de faisabilité, Orange a donc envoyé fin décembre son dossier technique de déploiement. Histoire de tout de suite plonger dans le vif du sujet, la Municipalité

rencontrera Orange le 11 février prochain pour valider le dossier technique d'implantation des armoires de raccordement qui seront installées dans le quartier Larue courant 2016. Orange annoncera par ailleurs prochainement le délai dans lequel il estime pouvoir raccorder l'autre secteur en zone grise de la commune, la partie nord de la rue Paul Hochart, également définie comme une priorité par la Municipalité. Parallèlement, la Municipalité va saisir l'ensemble des syndicats de copropriété et des bailleurs du quartier Larue afin de leur fournir la convention à adopter en Assemblée générale pour autoriser l'opérateur à déployer la fibre dans les immeubles afin que les foyers puissent se raccorder dans les meilleurs délais. ●

Géraldine Kornblum



Solidarité

Un inoubliable réveillon de Noël !

Le 24 décembre dernier, 306 Chevillais –personnes isolées ou familles les plus en difficulté– étaient conviés au réveillon de Noël solidaire organisé par la Municipalité. Ils étaient accueillis par Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et aux solidarités, Nora Boudon, 1^{ère} maire-adjointe, et d'autres élus. Comme l'a souligné Nora Boudon, « en dépit du contexte budgétaire difficile, il est primordial pour la Municipalité de maintenir les évènements générateurs de lien social ». Elle a également tenu « à remercier très chaleureusement

les agents municipaux présents ce soir et qui font preuve d'un grand sens du service public ». En effet, grâce à l'investissement de la commune et d'une quarantaine d'agents, chaque convive a pu profiter d'un vrai repas de fête. Pour le plaisir de tous, la soirée a été rythmée par des numéros d'animaux, jonglage, magie et ombres chinoises qui ont émerveillé les petits et les grands. L'arrivée tant attendue du Père Noël et sa distribution de cadeaux a enchanté les plus jeunes. Quel Noël inoubliable ! ●

Coline Petit



Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

Le prochain Conseil municipal se déroulera le 17 juin à 19h. Les principales délibérations seront :

- Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Vote du budget primitif de la commune
- Vote du taux des trois taxes locales
- Autorisation de signature du permis de construire pour les travaux de rénovation de la piscine
- Approbation de la convention 2016 avec l'École des Gardes à cheval de Soissons
- Autorisation de signer la convention de gestion des compétences transférées par la loi au 1^{er} janvier 2016 à l'Établissement public territorial « Grand Orly – Val-de-Bièvre – Seine-Amont »
- Autorisation donnée à l'Établissement public territorial « Grand Orly – Val-de-Bièvre – Seine-Amont » de poursuivre les procédures engagées dans le domaine de l'urbanisme avant le 31 décembre 2015.
- Désignation des représentants de la commune au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées relative à la création de l'Établissement public territorial « Grand Orly – Val-de-Bièvre – Seine-Amont »
- Approbation de la modification du programme des équipements publics de la ZAC Anatole France
- Approbation des projets de coopération 2016 au bénéfice de la ville de Yên Bái au Vietnam et de Dieuk en Mauritanie



Conseil territorial

Stéphanie Daumin élue 1^{ère} vice-présidente du Conseil du territoire du T12

C'est en tant que 1^{ère} vice-présidente que Stéphanie Daumin, la Maire, représentera la commune au Conseil du territoire T12 Grand-Orly – Val-de-Bièvre – Seine-Amont. Elle a été élue à ce fauteuil lors de la 1^{ère} séance du Conseil du territoire, qui s'est tenue le mardi 12 janvier, après que l'assemblée ait choisi Michel Leprêtre, maire-adjoint à Vitry-sur-Seine et ancien président de l'ex-communauté d'agglomération Seine-Amont, pour assurer la présidence. Christian Hervy, Maire honoraire et président de l'Association du Grand Orly, est conseiller territorial. Stéphanie Daumin siège également au Conseil de la Métropole du Grand Paris, dont la présidence est revenue à Patrick Ollier, député-maire de Rueil-Malmaison. ●

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Stéphanie Daumin**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.
- ▶ **Christian Hervy**, Conseiller municipal délégué à la Cité de la gastronomie : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).
- ▶ **Génaro Suazo**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Vincent Phalippou**, Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Renaud Roux**, Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Barbara Lorand-Pierre**, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Régine Boivin**, Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.
- ▶ **Murielle Desmet**, Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr
- ▶ **Richard Dell'Agnola et Patricia Korchef-Lambert**, Conseillers départementaux Les 1^{er} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 01.
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, 1^{ère} Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale et à la Coordination du projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **André Deluchat**, Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).
- ▶ **Hermine Rigaud**, Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).
- ▶ **Laurent Taupin**, Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).
- ▶ **Patrick Blas**, Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63
- ▶ **Élisabeth Lazon**, Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 87.
- ▶ **Christian Nourry**, Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.
- ▶ **Dominique Lo Faro**, Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Charlotte Régina**, Maire-adjointe déléguée à la petite enfance, aux actions de préventions et de la lutte contre les discriminations et aux actions en faveur de la paix et de la parentalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les jeudis matins).



Inauguration

Quelles belles rues des Jardins et Hélène Boucher !

C'est au terme de neuf mois de chantier que la rue des Jardins et la rue Hélène Boucher ont été inaugurées samedi 9 janvier. C'est dans une ambiance enthousiaste que Stéphanie Daumin, la Maire, secondée par Didier Dubarle, ancien 1^{er} maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public lors de la précédente mandature, et entourée d'élus et d'anciens élus, et de nombreux Chevillais, a procédé à cette cérémonie. L'un et l'autre se sont félicités de ces travaux d'envergure qui ont métamorphosé ces voies. Il faut dire que le chantier comprenait la reprise de la chaussée

et des trottoirs avec la mise aux normes pour les personnes handicapées, le marquage du stationnement, la plantation d'arbres et d'arbustes, l'installation de mobilier urbain ainsi que la création d'un îlot au carrefour entre la rue des Jardins et la rue Jules Bohy incitant les automobilistes à respecter la vitesse de cette zone 30. Les Chevillais n'ont pas manqué d'apprécier l'ampleur et la qualité du travail réalisé. « *Le résultat est vraiment magnifique !* » a-t-on entendu. Nombreux ont été également les riverains à avoir été sensibles au fait d'avoir été largement concertés en amont des travaux. ● G.K

Inscriptions rentrée scolaire

Un premier pas vers l'école



Votre enfant a entre 2 et 3 ans et va faire sa première rentrée scolaire en septembre 2016 ?

Les inscriptions ont lieu jusqu'au 30 avril, en mairie auprès de la direction de l'Éducation. Attention, les enfants n'ayant pas 3 ans le jour de la rentrée seront admis par l'Éducation nationale en fonction des places disponibles. Documents à fournir : le livret de famille, le carnet de vaccination à jour et un justificatif de domicile (loyer, quittance EDF, facture de téléphone, etc). ●

● Renseignements et inscriptions auprès de la direction de l'Éducation – 88, avenue du Général du Gaulle. Tél. : 01 45 60 18 77.





Classes d'environnement

Premier départ, premières découvertes

Partie du 21 au 29 janvier, la classe de CM2 de M^{me} Martin, de l'école élémentaire Pierre et Marie Curie, a donné le top départ des classes d'environnement. C'est excités et très enthousiastes que les enfants, accompagnés par leur enseignante et un animateur du centre de loisirs, ont pris la route de l'aventure, direction le centre de Méaudre (Isère). Avec une thématique axée sur le sport et la découverte du milieu montagnard, c'est au cœur du plateau du Vercors qu'ils ont découvert la région à travers ses légendes, sa faune et sa flore, la visite de grottes, des balades en raquettes, et apprécié

les plaisirs de la classe de neige. Dépaysement garanti ! Le tour de toutes les autres classes de CM2 de la commune viendra, pour les uns en avril, pour les autres en juin ; les classes de CM2 et Ullis de l'élémentaire Paul Bert B iront dans le petit village de La Peyre (Charente), celles de Pierre et Marie Curie à La Bourboule (Puy-de-Dôme) et celles de Pasteur à La Croix-Valmer (Var). Quant aux maternelles de grande section, ils profiteront tous, au fil de l'année, de quinze jours de classes de découverte cirque sous le chapiteau du service municipal de la Jeunesse. ●

Carolina Vargas

Collecte des déchets

Échange des bacs à verre

Depuis deux ans, dans un souci d'amélioration de la collecte des déchets recyclables, le secteur Déchets urbains, échange les bacs à verre de 35 litres des habitations individuelles par des bacs à verre de 120 litres. Ceci afin d'améliorer les conditions de travail des agents en charge de la collecte. Ces nouveaux bacs permettent d'être manipulés plus aisément : ils sont roulants et conçus pour être vidés dans la benne via des lève-conteneurs automatiques. Par ailleurs ils contribuent à la fin de l'utilisation des sacs, cartons, caissettes et autres contenants obligeant une manipulation manuelle. Si vous n'êtes pas encore équipés de ces nouveaux bacs, vous êtes invités à le faire impérativement avant le 2 mai 2016 en prenant contact avec un ambassadeur du tri ; dans le cadre du nouveau marché de la collecte du verre, qui entrera en vigueur à



cette date, la collecte des anciens containers ne sera pas assurée. Par ailleurs, à compter de cette date également, les bacs à verre seront collectés à partir de 7h30 (au lieu de 6h30) et les bacs devront être sortis le jour même (et non plus la veille). Pour rappel, peuvent être jetés dans le bac à verre les bouteilles, bocaux de conserve et pots, vidés de leur contenu (ne sont pas compris la porcelaine, le grès, les pots de fleurs, les tuiles, les briques, la céramique, la terre cuite, les ampoules et néons, les vitres et miroirs). ● Coline Petit

● Pour contacter les ambassadeurs du tri, tél. : 01 45 60 19 89.



expressions des élu(e)s

Kawtar Ouzit ► *conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires*

Rester à l'initiative



Le 9 février prochain, nous voterons le budget 2016 de notre commune. Comme toutes les collectivités locales, nous vivons actuellement un changement d'époque : désormais, nos recettes réelles vont s'installer dans une baisse durable. En effet, cette année sera la troisième d'un plan d'austérité imposé à nos finances communales, qui connaîtront une baisse totale de 6 millions d'euros.

2016 est une année charnière. Mais nous ne céderons pas sur nos engagements envers les Chevillais. Nos finances

saines et maîtrisées nous permettent de ne pas prévoir de hausse massive de la fiscalité locale et de contrôler notre dette. Nous étalerons dans le temps nos investissements et continuerons à moderniser le service public local.

Nous travaillerons aussi aux grands projets qui préparent l'avenir de Chevilly-Larue : la reconstruction du centre de loisirs et de la Maison du Conte, la rénovation de la piscine, les premiers immeubles neufs d'Anatole France et des Sorbiers, la redynamisation du Cœur de ville.

Nous posons comme priorités la jeunesse, l'emploi et l'accès à la culture. En plus de nouveaux chantiers

d'équipement, nous développerons en 2016 le deuxième volet de notre Projet éducatif Local, dans le but d'accompagner l'épanouissement de tous les enfants et les jeunes de notre ville. C'est pourquoi nous renouvelons notre partenariat avec l'UNICEF comme « Ville amie des enfants ».

Enfin, nous voulons établir à Chevilly-Larue une vraie culture de paix, un environnement qui favorise la fraternité, la solidarité, le tissu associatif, le lien humain en général. C'est le sens de la démarche de « Ville messagère de la paix ».

André Deluchat, Murielle Desmet, Dominique Lo Faro, Frédéric Sans, Nathalie Tchenquela-Grymonprez ►
élus du groupe Parti de Gauche

Trop de mensonges : ça suffit !

À en croire le Gouvernement, le chômage se stabilise. La réalité est tout autre avec de nouveaux salariés qui pointent à Pôle emploi. Le million d'emplois annoncé par le patron du Medef en contrepartie des baisses de « coûts » salariaux est mort-né. Pourtant les entreprises ont effectivement perçu le CICE (*) soit 27,5 milliards d'€ pour 2014 et 2015. Le Président de la République a annoncé la poursuite de ce financement, soit 18,5 milliards en 2016 et 19,5 milliards en 2017, et la pérennisation du crédit impôt recherche. Cette manne financière n'aura pas plus d'effet que la précédente puisque le chômage a augmenté de 5,1 % sur un an pour atteindre toutes catégories confondues

6 475 100 personnes en France entière. La prime de 2000€/an sur 2 ans pour les bas salaires aura un effet d'aubaine pour tirer les salaires vers le bas. Ces annonces viennent s'ajouter à ce qui a été décidé par la loi du 5 mars 2014 qui fait passer la cotisation obligatoire des entreprises de plus de 300 salariés en matière de formation professionnelle de 1,6 % à 1 % à compter de 2016, à la loi de finances 2016 qui met fin à 2 contributions des sociétés : l'exceptionnelle pour 2,5 Mds€ et celle de solidarité pour 1 Md€ et qui fera passer le taux d'impôt sur les sociétés de 33,5 % à 28 % en 2020. Toutes ces décisions répondent aux revendications patronales. Quant aux salariés, ils ne

seront pas oubliés puisque le Président de la République annonce une nouvelle loi Macron limitant les indemnités prud'homales, abandonnant les acquis de 1945 qui protégeaient le travailleur en donnant force à la loi sur l'accord d'entreprise et qui demande aux syndicats de réduire la durée de l'indemnisation du chômage... Les contribuables que nous sommes sont mis à contribution pour financer l'entreprise et doivent se serrer la ceinture... C'est comme si le chômage était une étoile filante et que les besoins fondamentaux des êtres humains étaient virtuels. Il est temps de dire : cette politique libérale ça suffit.

(*) *Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi*

Hermine Rigaud ► *maire-adjointe, présidente du groupe Socialistes unitaires*

Installation du Conseil de territoire T12



Longtemps annoncée, différée, la MGP (Métropole du Grand Paris) a été officiellement créée le 1^{er} janvier 2016 dans une indifférence générale.

Elle couvre les départements de la petite couronne 92, 93 et 94 et quelques villes voisines. Elle sera gouvernée par les 131 villes qui la composent au travers de deux instances : le Conseil métropolitain et les Conseils de territoire qui sont au nombre de 12.

Cette instance a vu le jour bien que le contour de ses

compétences, les conséquences sur les finances des municipalités, ainsi que son financement ne soient pas encore clairement spécifiés. Ce qui entraîne un sentiment d'inquiétude de la part de la majorité des municipalités sur les conséquences de cette réforme sur les services rendus aux populations. D'ores et déjà, certaines municipalités sont contraintes de supprimer des services faute de financement. Qu'en sera-t-il pour le T12 ?

La question se pose clairement à Chevilly-Larue : est-ce que nous pourrions continuer de mener une politique

humaine, comme cela a été le cas jusqu'à présent ? Pourrions-nous continuer à avoir un haut degré d'investissement ? C'est donc dans ces interrogations que le mardi 12 janvier s'est tenue, à la mairie de Vitry-sur-Seine, l'installation de l'exécutif du T12.

Dans ce contexte d'inquiétude généralisée, une lueur d'espoir et de fierté, c'est l'élection de notre Maire Stéphanie Daumin au poste de 1^{ère} vice-présidente au côté du président Michel Leprêtre. Nul doute qu'elle saura porter haut et fort la parole des élus, tout en donnant une visibilité pour notre ville.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Hadi Issahane ► *conseiller municipal, élu du groupe des Non-inscrits et citoyens*

En attendant la prochaine attaque



Plus de 3 000 perquisitions, près de 400 assignations à résidence depuis l'état d'urgence décrété le 14 novembre. Pour quel résultat ?

Trois enquêtes confiées à la section antiterroriste, et une seule mise en examen. L'efficacité du tout sécuritaire laisse à désirer en comparaison des énormes moyens mis en place partout sur le territoire français.

Une autre mesure, aussi inefficace que nuisible, est envisagée à l'heure où j'écris ces lignes. Le gouvernement, garant du pacte républicain, le bafoue en allant à l'encontre

de l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui stipule que tous les hommes naissent libres et égaux en droits. La déchéance de la nationalité pour une partie des Français remet en cause le socle du contrat social qui nous unit tous. On aurait tort de sous-estimer sa portée et son message délétère qu'il constitue aux yeux de millions de Français visés. Une mesure qui n'aura au passage strictement aucun effet sur les terroristes en puissance. Une mesure absurde, dangereuse et sujette à toutes les dérives. Aujourd'hui la déchéance sera prononcée pour terrorisme, mais demain ?

La voie du tout sécuritaire n'écartera pas le danger. Politique internationale, poids des inégalités, chômage de masse, territoires de relégation, ... Aucune de ces questions ne subit d'inflexion de la part du gouvernement. Quant à l'opposition de droite ou d'extrême droite, c'est faire pire dans le mauvais sens. Mesdames et messieurs, chers concitoyens, nous ne pouvons vivre heureux dans un océan de malheur. Les pauvres se rappelleront toujours à la conscience des riches. Nous devons impérativement troquer notre agenda de terreur pour un agenda de l'espoir. Et vite !

Patrick Vicériat, Liliane Ponotchevny, Thierry Machelon, Berberly Zehia ►
élus du groupe Les Républicains – UDI – Divers droite

Non à la création d'une résidence pour migrants en plein Cœur de ville à Chevilly-Larue

Le groupe LR-UDI du Conseil municipal de Chevilly-Larue s'oppose fermement à la transformation d'un foyer pour jeunes travailleurs situé en plein Cœur de ville en résidence pour migrants.

Plus de 200 migrants seraient hébergés dans ce bâtiment pourtant voué à la démolition.

Cela nécessiterait plus de 2,4 millions d'euros de travaux, c'est-à-dire un coût élevé, et cela au moment où tant de nos concitoyens ont du mal à se loger.

Le groupe LR-UDI du Conseil municipal de Chevilly-Larue

déplore une décision arbitraire du Préfet prise sans aucune concertation avec la population locale, et ses représentants.

Fidèle à ses valeurs, et à sa tradition d'accueil, il rappelle que Chevilly-Larue a déjà pris largement sa part dans l'accueil de migrants en accueillant 70 personnes dans une ancienne gendarmerie.

De plus, notre ville est dépourvue de moyens de sécurité efficaces :

• pas de vidéo-protection ;

• agents de sécurité de la ville et du commissariat de L'Haj-les-Roses en sous effectifs.

Cet accueil nous exposerait à une réelle prise de risque vis-à-vis de la population.

Non, Chevilly Larue n'a pas vocation à accueillir tous les migrants du Val-de-Marne !

Le groupe LR-UDI demande purement et simplement l'annulation de cette décision, et en cas de refus, prendra toutes les initiatives nécessaires pour mobiliser la population contre ce projet.

Yacine Ladjici ► *conseiller municipal, président du groupe Parti socialiste et citoyens*

Luttons ensemble contre le chômage



Les chiffres de l'INSEE indiquent que le chômage touche près de 12 % des 15-64 ans à Chevilly-Larue. Cela est particulièrement élevé si l'on considère que notre ville est située dans l'un des bassins d'emploi les plus dynamiques d'Île-de-France.

Le marché de Rungis, l'aéroport d'Orly, les nombreux centres commerciaux tels que Belle Épine et les entreprises internationales comme L'Oréal pourraient nous permettre d'avoir des chiffres du chômage qui soient largement en dessous de la moyenne nationale.

Nous invitons tous les élus progressistes de notre Conseil municipal à se mettre autour de la table **pour débattre et proposer des solutions nouvelles contre l'un des principaux fléaux de notre époque.**

Les élus du groupe socialiste et citoyens viendront à la table des discussions avec deux propositions phares :

- **Organiser un salon de l'emploi réservé aux Chevillais :** Nous mettrons en relation les entreprises installées sur notre territoire avec nos chômeurs et servirons d'intermédiaire jusqu'à la signature d'un contrat de travail.

- **Mettre en place la maison de l'entrepreneuriat :**

Un lieu qui permet à chaque jeune d'avoir un espace de conseil pour créer une entreprise sur notre ville et de disposer d'un local provisoire en attendant d'avoir le chiffre d'affaires suffisant pour payer un loyer. Notre conviction est qu'en avançant groupés, il est possible d'aller plus loin dans la lutte contre le chômage à Chevilly-Larue.

Cette proposition est également valable pour tous les autres domaines de compétence de la Municipalité. Notre groupe est disponible pour participer à toute démarche constructive visant à améliorer le quotidien des Chevillais et à préparer leur avenir dans la sérénité.

Théâtre

Du rêve que fut ma vie, correspondances pour un cauchemar



Dans le cadre de la carte blanche qui lui est donnée par le théâtre André Malraux, la compagnie Les Anges au plafond revient avec *Du rêve que fut ma vie*. Rendez-vous exceptionnel le mardi 16 février pour une représentation à la Maison des arts plastiques.

Non le théâtre ne se joue pas qu'au théâtre. Pour preuve, dans son idée de faire sortir les spectacles hors de ses murs, le théâtre André Malraux a invité la compagnie Les Anges au plafond à jouer non sur une scène traditionnelle mais à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. La proposition a de quoi surprendre mais revêt tout son sens si on considère le fait que la compagnie a pour spécificité de travailler la marionnette et le papier. Une signature que les habitués du théâtre André Malraux connaissent car, en ces terres chevillaises la compagnie n'est pas une étrangère. Souvenons-nous il y a quatre ans de son *Antigone de papier* qui en a ému plus d'un. Puis elle était revenue, quelques temps après, avec *Les mains de Camille*, un spectacle tout en finesse où l'on pénétrait dans l'intimité de l'atelier de Camille Claudel. C'est à l'occasion d'une carte blanche en deux spectacles

(dont le premier, *R.A.G.E*, a été joué en janvier au théâtre) que la compagnie s'empare à nouveau du destin tragique de la sculptrice en se plongeant dans ses correspondances. Missives libertaires, courriers non expédiés d'une maison de santé ; là, entre les lignes et les non-dits, dans les plis et les déchirures de la matière, le duo que forment la comédienne Camille Trouvé et la musicienne Fanny Lasfargues (contrebasse) modèle l'air d'images, de sons et de mots. Le tout dans une proximité troublante entre l'artiste et la matière, accentuée par le décor de la Maison des arts plastiques. ●

Géraldine Kornblum

► Spectacle *Du rêve que fut ma vie* mardi 16 février à 20h30 à la Maison des arts plastiques.

Tarif : de 9€ à 17€. Réservations au théâtre André Malraux – place Jean-Paul Sartre (01 41 80 69 69).

Maison du Conte

Histoires provisoires # 2

Quite à devoir sortir de ses murs pendant les travaux de rénovation qui démarreront prochainement, la Maison du Conte prend les devants ... et propose le chapitre 2 de ses *Histoires provisoires* chez les voisins. C'est à Cachan, au centre culturel Anis Gras qu'elle commencera sa saison nomade, avec deux conteurs au programme. Frédéric Naud présentera *La méningite des poireaux*, dernier

volet d'une trilogie sondant les normes mentales. Quant à Rachid Bouali, il s'intéressera à la grande question des migrations et des migrants à travers le récit intime d'une histoire moldave rocambolesque. ●

► Histoires provisoires samedi 27 février à 17h au centre culturel Anis Gras – 55, avenue Laplace à Cachan. Entrée libre sur réservation au 01 49 12 03 29.



Les sciences des livres

Questions de climat

Dans le cadre de la 5^e édition de la manifestation *Les sciences des livres*, la médiathèque Boris Vian invite les Chevillais à une rencontre-débat avec Valérie Masson-Delmotte autour de son ouvrage *Le climat : la terre et les hommes*, le jeudi 11 février.

Soutenu par le Conseil départemental du Val-de-Marne en partenariat avec l'Association science technologie société, *Les sciences des livres* est un événement annuel qui donne l'occasion d'appréhender les sciences autrement. Deux mois après la Cop 21, la rencontre-débat que propose la médiathèque Boris Vian dans le cadre de cette manifestation donnera l'occasion d'interroger et d'éclairer les questions géologiques et historiques du changement climatique. Ce rendez-vous se fera en présence de Valérie Masson-Delmotte, ingénieure paléoclimatologue responsable d'une équipe de recherches au laboratoire des sciences du climat et de l'environnement du CEA-Saclay, co-présidente du GIEC (groupe chargé d'établir les faits scientifiques sur les causes et les évolutions du changement climatique). Le débat tournera autour de son livre *Le climat : la terre et les hommes* (édition EDP, 2015), co-écrit avec Jean Poitou et Pascale Braconnot, ouvrage qui donne les clefs pour



mieux comprendre le système climatique de notre planète. Une occasion pour les Chevillais de poser et de résoudre toutes leurs questions de climat. ●

Valérie Masson-Delmotte

► **Rencontre-débat Questions de climat**
jeudi 11 février à 20h à la médiathèque Boris Vian.
Entrée libre.

Un samedi qui conte Un atelier, deux spectacles et un bar à sons

Un Samedi qui conte, c'est une journée particulière, l'occasion de faire le plein d'histoires et de prendre le large... Pour cette prochaine édition, on embarque d'abord pour un atelier conte parents-enfants animé par Sami Hakimi, histoire de partager, d'écouter, de réciter si le cœur vous en dit. On fait une halte au Bar à sons du collectif Le Zèbre et la Mouette, ouvert tout l'après-midi. Puis on suit les traces de *Nanukuluk, l'enfant sauvage* au fin fond

du grand nord et des contes inuits avec la conteuse Mélancolie Motte. Et pour finir on se laisse transporter par *La voyageuse*, nouvelle création de la conteuse Michèle Nguyen, en suivant le fil des histoires qui relie les mères et les filles. Et tout ça en une après-midi, sans quitter le théâtre André Malraux ! ● **G.K**

Un samedi qui conte,
le 6 février au théâtre André Malraux
► **Atelier conte parents/enfants (sur réservation), à 13h30.**
► **Bar à sons à partir de 15h (gratuit, sans réservation)**
► **Nanukuluk, l'enfant sauvage à 16h (à partir de 8 ans) et La voyageuse à 18h (à partir de 10 ans). Tarifs : de 5€ à 11€ un spectacle, de 10€ à 13€ deux spectacles.**
Réservations au théâtre André Malraux
place Jean-Paul Sartre (01 41 80 69 69 –
resa@theatrechevillylarue.fr).

Questions de climat

LA COP21 a suscité de très nombreux livres et films ... La médiathèque vous propose une sélection de documents autour de ces enjeux pour mieux comprendre, nourrir le débat et la réflexion de chacun.

Livres

Manifeste négaWatt : en route pour la transition énergétique

Association négaWatt



Éd. Actes Sud, coll° Babel essai, 2015

Trois ans après sa première publication, une nouvelle édition 2015 du manifeste Négawatt, enrichie et mise à jour au regard de l'actualité de la transition énergétique et de nouveaux modes de vie.

Chez moi on a des solutions pour le climat !

Association nationale des petits débrouillards

Éd. Albin Michel jeunesse, 2015



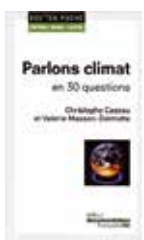
Localement, partout dans le monde, les bonnes idées se développent et permettent aux communautés d'amorcer une transition intelligente. Ici, ce sont des enfants qui nous racontent ces solutions énergétiques réduisant

les émissions de gaz à effet de serre et utilisant les énergies renouvelables et qui nous expliquent comment certains comportements et manières de vivre contribuent à notre bien-être commun.

Parlons climat en 30 questions

Christophe Cassou et Valérie Masson-Delmotte

Éd. La documentation française, 2015



Un ouvrage qui fait le point d'une manière simple, claire et complète sur toutes les interrogations que l'on peut se poser sur le système climatique (le réchauffement de la température globale, la réduction de la banquise arctique, la montée du niveau moyen des mers, ...).

Sortons de l'âge des fossiles : manifeste pour la transition



Maxime Combes – Éd. du Seuil, coll° Anthropocène, 2015

Un plaidoyer contre l'extraction des énergies fossiles, l'exploitation du gaz de schiste, la marchandisation des problématiques énergétiques et climatiques et pour une transition faite d'hybridation, d'imagination et d'innovation sociale.

L'avenir du climat : enquête sur les climato-sceptiques



De Stéphane Foucart – Éd. Gallimard, coll° Folio, 2015

Comment et pourquoi la science climatique a-t-elle été si longtemps ignorée, relativisée, mise en doute ? Un passionnant document d'investigation dans lequel Stéphane Foucart, journaliste scientifique au journal *Le Monde*, dénonce l'ignorance, le mensonge et la manipulation.

Sur quelle planète bleue ai-je atterri ? Climat, mer, terre, atmosphère, ce qu'on ne sait pas encore

Anna Alter et Hervé Le Treut

Éd. Le Pommier, Coll° Sur les épaules des savants, 2015



La planète a trop chaud. Mais pourquoi donc ? Écrit à quatre mains par une journaliste scientifique et un climatologue, voici un album qui permettra de discuter en famille en toute connaissance de cause du réchauffement climatique.

Revue

Terra Eco



Une revue mensuelle qui propose au fil de ses pages de nombreuses analyses intéressantes avec pour objectif : mettre l'économie et les enjeux du développement durable à la portée de tous et replacer l'humain et l'environnement au cœur de l'économie. Son site a ouvert une rubrique COP 21 dans laquelle les informations sont régulièrement actualisées.

Dvd

Climatosceptiques : la guerre du climat

Laure Noualhat, Franck Guérin et José Bourgairel

C° des Phares et Balises, 2014



4500 articles de scientifiques reconnus valident la réalité des changements climatiques. 23 articles la nient. Pourtant, 48 % des Américains et un tiers des Français persistent à douter de l'existence du réchauffement climatique. Quelles méthodes les climatosceptiques emploient-ils pour influencer l'opinion publique ? Comment sont-ils parvenus à rendre médiatiquement acceptable ce qui est scientifiquement faux ? Investigation au cœur du lobby climatosceptique ...

Chevilly du temps du département de la Seine

La réorganisation territoriale de la France par l'Assemblée nationale constituante en 1789-1790 conduit à créer un département regroupant Paris et sa proche banlieue.

Peu après sa formation le 17 juin 1789 par les députés des États généraux, l'Assemblée nationale constituante s'attèle à la refonte complète des institutions administratives de la France, sous l'égide d'un « comité de constitution ».

Celui-ci fixe le 9 juillet un plan de travail, qui comprend « l'organisation et les fonctions des assemblées provinciales et municipales ». Une réorganisation territoriale s'impose au préalable, faisant table rase des complexes et multiples structures existantes. La paroisse de Chevilly fait ainsi partie de la subdélégation de Choisy(-le-Roi), qui est l'une des 10 de l'« élection » de Paris, laquelle est l'une des 22 de la « généralité » de Paris dans la province de l'Île-de-France. De plus, en application de l'édit du roi de juin 1787 décidant la création d'assemblées provinciales (chargées de la répartition et de l'assiette des impôts) dans les provinces où il n'y a pas d'États provinciaux, deux assemblées provinciales ont été établies en Île-de-France, à Saint-Germain(-en-Laye) et à Corbeil. Six assemblées intermédiaires sont rattachées à cette dernière, dont celle de Bourg-la-Reine, dont dépend la paroisse de Chevilly ; celle-ci a été associée à L'Haÿ (alors « Lay »), formant une « assemblée municipale » (municipalité) unique ; c'est ainsi que le cahier de doléances a été rédigé le 14 avril 1789 par les habitants réunis des deux paroisses.

Le comité de constitution présente le 29 septembre 1789 à l'Assemblée nationale un projet de découpage de la France en 80 départements divisés eux-mêmes en 9 districts chacun. L'Assemblée décide le 11 novembre qu'il y aura entre 75 et 85 départements ; le 12, elle décrète qu'il y aura un nombre variable de districts dans chacun et qu'elle les fixera « selon la convenance et le besoin » après avoir entendu les députés de chaque province. Une attention particulière est portée au sort de Paris et de sa banlieue. Le projet susdit du 29 septembre 1789 propose que Paris soit à lui seul un département, « par son titre de métropole, par son énorme population et par sa forte contribution ». Un rapport du 5 novembre préconise de joindre la banlieue à la capitale, pour des raisons de subsistance et de



Carte du département de Paris en 1790.

ravitaillement. La largeur plus ou moins étendue de cette banlieue est ensuite débattue. Les élus parisiens, consultés, souhaitent en majorité un grand département de 18 lieues de rayon (70 km). Le 9 janvier 1790, l'Assemblée charge les députés de chaque département de lui fournir les limites et la composition de celui-ci, afin qu'elle puisse les décréter, ce qu'elle fait au fur et mesure des réponses. Elle décide le 13 janvier 1790 « que la ville de Paris formerait à elle seule un département avec sa banlieue, de trois lieues de rayon au plus, à partir du parvis de Notre-Dame » (environ 12 km). Elle fixe alors, le 15 janvier, le nombre de départements à 83. Elle entérine ensuite les limites du « département de Paris », le 19 janvier ; le procès-verbal de délimitation est signé le 28 janvier, Fresnes, Rungis et Orly marquant la limite sud. Les députés du département rédigent le 5 février le procès-verbal de division en 3 districts : celui formé par la ville de Paris, celui de Saint-Denis (banlieue nord) et celui de Bourg-la-Reine (banlieue sud) ; le département est divisé en 16 cantons (8 dans chacun des deux districts de banlieue) ; le 4^e est le canton de Choisy, qui comprend les municipalités de Choisy, Orly, Rungis, Fresnes, Chevilly-L'Haÿ et Thiais. L'Assemblée acte cette division en 3 districts par décret du 10 février. Ayant reçu les réponses de tous les départements sur leur composition, elle en valide la liste par décret du 26 février, qui a force de loi par lettres patentes du roi du 4 mars. (à suivre).

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Tennis

Un tournoi national pour découvrir le tennis

Le tournoi open organisé par l'Élan se classe parmi les compétitions prestigieuses du début de saison tennistique. L'occasion d'assister à des rencontres de très haut niveau pour les spectateurs, de se frotter à de grands joueurs pour certains amateurs et de s'offrir une brillante vitrine pour la section.



Du 11 au 28 février, le parc des sports verra défiler quelques-unes des meilleures joueuses du pays. Un événement rare devenu possible grâce à l'excellent travail d'organisation : « Il s'agit d'un tournoi inscrit dans le circuit national féminin », explique Georges Bell, l'un des deux directeurs de la manifestation. « On est ainsi sûrs de voir des joueuses du Top 20 national car c'est un rendez-vous qui compte pour monter au classement en début de saison – c'est le 2^e de la saison dans le

département – et qui leur permet de gagner un peu d'argent ». En effet, le « prix » – à partager entre toutes les joueuses qualifiées en 1/4 de finale – est fixé à 2 500€. Une compétition des plus relevées donc, mais ouverte à tous. « C'est aussi une chance pour certaines joueuses amateurs de jouer bien sûr mais aussi de rencontrer, de discuter et d'échanger avec de vraies pros ». Et pour le public, l'assurance d'assister à de superbes rencontres.

Animations et point info

Si le tournoi n'a pas le même relief du côté masculin, le niveau sera là aussi relevé, également ouvert à tous. Même aux jeunes possédant le potentiel physique adéquat pour affronter des adultes. « L'an dernier, on a vu près de 300 matchs. On pense faire au moins autant cette année ». Une belle vitrine donc pour une section qui en profite pour faire découvrir son activité lors de cette quinzaine. La plupart des rencontres se dérouleront pendant les week-ends ou en semaine le soir. « Cela peut aller jusqu'à tard puisque c'est en indoor. Le programme intégrera des animations de découvertes pour les jeunes. On laissera aussi des courts disponibles pour que tout le monde puisse venir jouer librement ». Un point Info sur la section sera également mis en place. Des matchs de haut niveau alliés à des sessions conviviales, la recette est faite pour plaire au plus grand monde. Soyez nombreux au rendez-vous ! ●

Antoine Ginekis

● **Tournoi Open de tennis de l'Élan, du 11 au 28 février au parc des sports. Entrée libre. Renseignements au 01 46 87 07 81.**

Les vacances, c'est sport

Il y a le ski, les raquettes ou les courses de traîneau bien sûr, mais le sport ne se limite pas à la montagne lors des vacances de février. À Chevilly-Larue, jeunes et adultes auront ainsi l'occasion de se défouler, se perfectionner et, surtout, s'amuser en participant aux divers stages organisés par les sections de l'Élan. Le complexe Lilian Thuram sera investi une semaine, du 22 au 26 février, par les basketteurs pour un stage de perfectionnement technique, ainsi que par

les gymnastes qui, elles, auront droit à des entraînements durant toute la durée des congés. Sur la première semaine, les pongistes et judokas, au gymnase Marcel Paul, et les archers, au gymnase Pasteur, pourront également profiter des vacances pour continuer leur progression dans leur discipline respective. Enfin, la natation synchronisée a choisi de voyager avec un stage prévu dans l'Allier à Montluçon, entre le 21 et 26 février.



Athlétisme

Premiers tours de pistes pour les jeunes athlètes

Samedi 13 février, la section athlétisme accueille les jeunes pousses des clubs du Val-de-Bièvre pour une matinée d'épreuves diverses et variées.

Nombreux sont les enfants à débiter dans le sport par l'athlétisme. Discipline exigeante, complète et diversifiée, il faut débiter jeune pour trouver sa spécialité. Les jeunes athlètes auront, samedi 13 février à partir de 10h, l'occasion



d'appréhender l'exhaustivité de ce sport lors d'une matinée « découverte » qui se déroulera au parc des sports. « *Ce n'est pas une compétition avec des chronos mais de l'éveil pour l'école d'athlétisme* », explique Marc Berger, président de la section. « *Les enfants participeront à différentes épreuves tels que des parcours d'obstacles ou des relais. L'idée est que chacun s'essaie aux différents lancers, sauts et courses. Tout se fera en intérieur, sur deux espaces : le gymnase et la bulle couverte du parc* ».

Un rendez-vous des clubs du Val-de-Bièvre

Il s'agit donc avant tout de découverte, même s'il y aura bien un classement par équipe à la fin de la matinée. « *C'est un rendez-vous inscrit au calendrier des clubs du Val-de-Bièvre dont on fait partie avec Villejuif, Cachan, Fresnes, Thiais, Champigny et L'Hay-les-Roses. Chaque club organise le même type de rencontres tout au long de la saison avec une centaine de participants* ». ● A.G

Pencak-silat

Une rencontre interclubs pour confronter les styles

La section de l'Élan reçoit les clubs d'Ivry et de Paris-Clichy pour une grande session d'entraînement, le 14 février prochain. Une habitude pour ses combattants experts dans l'art de la défense.

Art martial méconnu, le pencak-silat se définit comme une pratique cherchant à développer la faculté de trouver la meilleure défense face à des attaques toujours différentes. « *C'est un art martial indonésien qui mêle différentes techniques d'attaque et de défense* » explique Jean-Luc Terrible, président de la section. « *On a droit aux pieds, genoux, coudes, balayages, ciseaux. Les combattants sont munis d'un plastron* ». Une pratique qui compte 25 adeptes à Chevilly-Larue et qui vient cette année

de s'ouvrir aux plus jeunes, à partir de 8 ans. S'il y a bien des passages de ceintures, cela n'est en rien comparable avec les autres arts martiaux. « *Il n'y en a que quatre : la rose, la verte, la rouge, la plus haute étant la blanche. Mais il faut compter au moins trois ans de pratique régulière avant de pouvoir passer une ceinture car cela s'avère très exigeant notamment au niveau physique.* »

Peu de compétitions officielles

Autre particularité de ce sport, le manque de compétitions officielles en France. « *Dans l'année, on ne participe qu'à l'open de Belgique qui est très relevé. On peut le comparer à un championnat du monde car les tous meilleurs Indonésiens s'y rendent. Seuls les combattants confirmés et prêts physiquement peuvent s'y présenter* ». Du coup, les clubs franciliens ont pris l'habitude de se regrouper pour s'entraîner, chaque club essayant d'organiser deux rencontres de ce type par an. Comme ce sera le cas dimanche 14 février au gymnase Pasteur avec Ivry et Paris-Clichy. « *Cela permet de rencontrer d'autres styles, d'autres profils de combattants* ». ● A.G



Pharmacies de garde de jour

Dimanche 7 février

Pharmacie de la Peupleraie
38, bd Pasteur
Fresnes
01 46 66 05 22

Pharmacie des Savats
25, bd de Stalingrad
Thiais
01 46 80 07 29

Dimanche 14 février

Centre Charcot
10, rue du Docteur Charcot
Fresnes
01 46 60 05 65

Dimanche 21 février

Girardot
3, rue Petit Le Roy
Chevilly-Larue
01 46 86 64 49

Marronniers
2 bis, avenue du 25 août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

Dimanche 28 février

Pharmacie des Roses
129, rue de Bicêtre
L'Hay-Les-Roses
01 45 60 49 34

Dimanche 6 mars

Pharmacie de la Roseraie
5, avenue du Général de Gaulle
Chevilly-Larue
01 45 47 99 88

Grande pharmacie de la RD 7
273, avenue de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique Infos les plus demandées
> Pharmacies de garde

État civil

Du 1^{er} au 31 Décembre 2015

Naissances

- Maxime Raynal
- Amani Abdserandi
- Elyah
- Andrianomentsoa
- Liam Gaudillière
- Tayler Giusti
- Célia Kali
- Mohamed Mekki
- Daouadji
- Joris Mingui
- Alassane Niang
- Zoé Pain

Mariages

- Camille Gallard et Éric Bahri
- Keziah Eridan et Yannick Belfan

Décès

- Vianney Johnson
- Charles Faisandier
- Christian Boucher

- Lucien Cau
- Chérifa Chekour
- Marie-Jeanne Leroy
- Elyane Darmon
- Michèle Vidali
- Lucien Cabart
- Maria Martin
- Philomène Martin
- Benabdallah
- Benaïcha

INFOS CONSEILS ÉNERGIE AU RELAIS-ÉNERGIE
RELAIS-MAIRIE CENTRE
(13, RUE ÉDITH PIAF) en appelant le
01 56 34 70 54 ou 55
RENDEZ-VOUS GRATUITS

PROCHAINE DATE :

MERCREDI 17 FÉVRIER 2016 DE 14H À 17H30

L'association Sud IDF Secourisme organise des formations

L'association Sud IDF Secourisme, affiliée à la Fédération nationale des métiers de la natation et du sport, a pour objectifs de promouvoir le sauvetage aquatique et le secourisme, d'initier les jeunes au secourisme, de mener des actions de sensibilisation et d'information auprès du public, d'enseigner les techniques professionnelles des métiers de la sécurité et du sauvetage, etc. Elle organise des formations de premiers secours en direction de la jeunesse au sein du département du Val-de-Marne.

Formation initiale Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) : **samedi 13 février de 9h à 17h30 à Limeil-Brévannes**

Formation initiale Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) : **du 22 au 26 février de 8h30 à 17h30 à Limeil-Brévannes**

Formation initiale de nageur-sauveteur (BNSSA) : **du 29 février au 5 mars de 8h30 à 17h30 à la piscine de Villejuif.**

Renseignements au 07 71 05 81 68, par mail à sud-idf-secourisme@orange.fr ou par internet sur www.sudidfsecourisme.fr.

Déneigement des trottoirs

Tandis que les agents des services techniques ont mis en place une veille météo et un service d'astreinte, ils sont prêts à accueillir les premières neiges de la saison en débryant, même en pleine nuit, les 25 km de voies de la commune.

Mais en ce qui concerne les trottoirs, c'est bien aux riverains (propriétaires et locataires) et aux commerçants qu'il incombe de dégager la neige et la glace des trottoirs devant leur entrée, de manière à ouvrir un passage jusqu'à la chaussée afin d'éviter toute chute. Pour ce faire, des bacs à sel sont mis à disposition des riverains à plusieurs endroits de la ville.

UNE URGENGE MÉDICALE ?

sami le service d'accueil médical initial
CHEVILLY-LARUE vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

▶ **mardi de 13h30 à 18h30**

▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

▶ **samedi de 8h45 à 12h pour**

les services municipaux de l'État-civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.

COLLECTE 2016 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 3 février/2 mars

Secteur 2 : 17 février

Secteur 3 : 24 février

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2016

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 10 et 24 février

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 3/17 février et 2 mars

▶ **Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.**

Le calendrier complet de l'année 2016 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique Territoires et projets.

À la recherche d'un job d'été ?

Vous êtes jeunes Chevillais ? Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous recherchez un emploi saisonnier pour l'été ?

La ville de Chevilly-Larue vous propose d'acquérir une première expérience professionnelle dans le cadre du projet « chantiers d'été » piloté par le service municipal de la Jeunesse. Le principe : durant l'été, pendant un mois, 10 jeunes sont recrutés pour travailler au sein des équipes des services techniques municipaux sur un chantier de rénovation, d'embellissement ou d'aménagement d'espaces communaux ou de partenaires de la ville.

Vous avez jusqu'au 30 avril prochain pour déposer votre candidature, alors n'attendez plus !

▶ **Dépôt des candidatures par courrier adressé à Madame la Maire – 88 ave du général de Gaulle – 94550 Chevilly Larue ou par mail drh@ville-chevilly-larue.fr**
Renseignements : service municipal de la Jeunesse – Pôle jeunes adultes – 01 46 87 97 65

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ **Un(e) ambassadeur(rice) du tri**
- ▶ **Un(e) responsable du service patrimoine bâti**
- ▶ **Des cuisiniers**
- ▶ **Un(e) contremaître pour le service des sports**
- ▶ **Un(e) assistant(e) de conservation au pôle jeunesse à la médiathèque**
- ▶ **Un(e) responsable au pôle jeunesse à la médiathèque**
- ▶ **Des agents de surveillance de la voie publique pédestre et équestre**

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés.

- ▶ **Standard des kinésithérapeutes :**
0 820 820 603 (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)
- ▶ **Standard des médecins :**
0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h)
- ▶ **www.reseau-bronchio.org**

L'Association Les Blouses roses recherche des bénévoles

L'association Les Blouses roses est composée de bénévoles qui sont à l'écoute des malades pour les aider à retrouver le sourire grâce à des activités ludiques et créatives, qui développent le goût d'être actif à l'hôpital et en maison de retraite et dont l'objectif est de rompre la solitude des personnes âgées. Vous avez plus de 18 ans et vous êtes prêt à vous investir pour au moins une année le temps d'une demi-journée par semaine ?

Devenez bénévole pour les hôpitaux Gustave Roussy (adultes et pédiatrie) et Paul Brousse (adultes et personnes âgées).

Renseignements :
contact@lesblousesrosesparis.fr – 06 25 68 64 19

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu ;

- ▶ **Pour plus d'information : www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr ou www.logement.gouv.fr**

Permanences impôts

▶ **Sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les mardis et jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).**

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ **Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).**

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :
▶ **Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.**

Permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Une juriste reçoit les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès aux droits des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences.

▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95)**

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).**

L'Espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).**

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ **Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).**

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ **Chaque 2^e mardi du mois à 17h.**
▶ **Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.**

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

▶ **Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).**

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ **Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois. Maison pour tous – 23, rue du Béarn. Contact et renseignements : cnlsorb-saus94550@orange.fr <http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>**